Avis de concours de recrutement des Maitres de Conférences Au profit de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir

Le Président de l'Université Ibn Zohr d'Agadir annonce le recrutement des Maitres de Conférences Civils au profit de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir (02 postes) **session du 25 Novembre 2026** dans les spécialités suivantes :

Candidats Civils

Les sciences cliniques

Spécialités de médecine et spécialités médicales

- Hématologie Clinique : 01 poste

Anatomie, chirurgie et spécialités chirurgicales

- Gynécologie Obstétrique : 01 poste

Ce concours est ouvert :

Aux candidats civils justifiant avoir validé le cursus normal du résidanat des centres hospitaliers siège de faculté de médecine et de pharmacie ou de médecine dentaire dont la durée est de quatre ans au moins pour les spécialités médicales, pharmaceutiques ou odontologiques et de cinq ans pour les spécialités chirurgicales ou la spécialité de médecine interne ;

Pour les spécialités dont la durée normale du résidanat est de trois ans les candidats doivent justifier d'une année complémentaire d'exercice, de formation ou de stage.

Dossier de candidature

Les candidats au concours doivent adresser leur demande d'inscription, établie sur papier libre, au doyen de la faculté de médecine et de pharmacie d'Agadir.

La demande d'inscription devra indiquer les noms, prénoms et adresses des candidats et la spécialité pour laquelle il désire concourir.

A cette demande seront joints :

- Un relevé des titres et travaux scientifiques ;
- Un état des fonctions hospitalo-universitaires assurées par le candidat ;
- Une copie du diplôme de doctorat en médecine conforme à l'originale ;
- Une copie du diplôme de spécialité conforme à l'originale ;

Les documents ci-dessus doivent être :

- Soit certifiés exacts par le doyen de la faculté de médecine et de pharmacie les ayant délivrés ;
- Soit certifiés conformes aux originaux correspondants par les autorités compétentes pour les candidats marocains justifiant de diplômes et titres étrangers. Dans ce cas, la faculté concernée a le droit de réclamer les originaux des titres précités ;
- Une attestation de validation de cursus normal de résidanat conforme à l'originale ;
- Une copie de la C.I.N certifiée conforme à l'originale ;
- Un extrait d'acte de naissance.
- Autorisation de participation au concours délivrée par les autorités compétentes pour les fonctionnaires ;

Les candidats qui souhaitent passer ces concours doivent s'inscrire à travers le lien sur le site de la Faculté :

https://fmpa.uiz.ac.ma

Le dernier délai est le 14 Novembre 2026.